



Communiqué de presse

Berlin, le 16 juillet 2020
Page 1 de 2

Adresse Scharnhorststraße 34-37
10115 Berlin
INTERNET www.bmwi.de
Service de presse
TEL +49 30 18615 6121 und 6131
FAX +49 30 18615 7020
E-MAIL pressestelle@bmwi.bund.de



Le ministre fédéral Peter Altmaier présente les priorités de la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne à deux commissions du Parlement européen

Le ministre fédéral de l'Économie et de l'Énergie Peter Altmaier a présenté aujourd'hui les priorités de la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne à la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (ITRE) ainsi qu'à la commission du développement régional (REGI) du Parlement européen.

Pour la commission ITRE, le principal sujet de cette présentation et de la discussion qui a suivi a été les mesures pour une reprise économique rapide et pour renforcer la cohésion de l'Union européenne.

Peter Altmaier, le ministre fédéral de l'Économie et de l'Énergie, a déclaré à ce propos : « L'industrie et les petites et moyennes entreprises sont des moteurs essentiels de la force économique et d'innovation européenne et sont décisives pour la reprise économique après la pandémie de Covid-19. Actuellement, nous avons justement la possibilité de rendre l'Europe plus verte, plus numérique et ainsi plus compétitive sur le long terme. Afin d'atteindre notre objectif de faire de l'Europe un continent neutre en émissions polluantes d'ici 2050, nous avons besoin de conditions cadres favorables aux entreprises, qui favorisent les investissements du secteur privé dans l'économie verte ainsi que dans des technologies modernes et respectueuses de l'environnement, telles que l'énergie éolienne offshore et l'hydrogène. Parallèlement, nous voulons nous servir des mutations numériques pour renforcer sur le long terme la croissance durable, la compétitivité, la force d'innovation et la résilience de l'économie européenne. Pour ce faire, il est indispensable que le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen travaillent de concert afin de guider l'Union européenne hors de la crise en unissant leurs forces. »

La commission ITRE est responsable en particulier de la politique industrielle (et notamment des petites et moyennes entreprises), de la recherche, de l'énergie et de l'espace de l'UE ainsi que de la société et des technologies de l'information. Le président de la commission ITRE est Cristian-Silviu Buşoi (groupe parlementaire PPE).

La commission du développement régional (REGI) s'est concentrée sur les négociations à propos de la politique de cohésion qui fixent le cadre pour les nouveaux programmes des Fonds structurels dès 2021.



Page 2 de 2

Peter Altmaier, le ministre fédéral de l'Économie et de l'Énergie, a déclaré à ce propos : « Les Fonds structurels contribuent grandement à gérer la crise. Nous devons faire aboutir les négociations entre le Parlement européen et le Conseil avant la fin de l'année pour pouvoir lancer les nouveaux programmes de financement au moment opportun. En raison des retards pris dans les négociations, nous faisons face à d'énormes défis. Le Conseil de l'UE et le Parlement européen ont tous deux la responsabilité envers les régions de l'UE de coopérer étroitement et de manière constructive et de parvenir à un accord. Dans le cadre de notre rôle en tant que pays ayant la présidence du Conseil de l'Union européenne, nous sommes prêt à apporter notre contribution. »

La commission du développement régional est responsable de la politique régionale et de cohésion de l'Union européenne. Plus particulièrement, c'est elle qui prend les décisions concernant le cadre réglementaire pour l'utilisation des Fonds structurels. Les Fonds structurels représentent près d'un tiers du cadre financier pluriannuel de l'UE. Le président est Younous Omarjee (groupe GUE/NGL).